



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

FICHE TUNISIE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Avec un PIB de 30 milliards d'euros et un taux annuel de croissance économique de 4% en 2010 pour une population de 10,5 millions d'habitants, la Tunisie se situe en tête des pays d'Afrique pour le développement économique. Un effort très important a été réalisé ces dernières années par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour le développement de l'enseignement supérieur en Tunisie dont le budget représentait 6,1% du budget de l'Etat en 2010.

L'enseignement supérieur public tunisien est organisé au sein de 13 universités et de 24 instituts supérieurs d'études technologiques sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Quatre directions générales en assurent la gouvernance : enseignement supérieur, études technologiques, affaires estudiantines, rénovation universitaire.

Les formations sont dispensées par 162 établissements universitaires. On y compte entre autres :

- 19 établissements préparatoires aux écoles d'ingénieurs et aux formations agrégatives,
- 17 écoles d'ingénieurs et 9 instituts supérieurs universitaires qui délivrent un diplôme d'ingénieurs,
- 1 école normale supérieure.

Le système universitaire tunisien se caractérise aujourd'hui par une massification importante et une politique volontariste de scolarisation dans l'enseignement supérieur qui ont abouti à un doublement des effectifs en dix ans pour atteindre 360 000 étudiants en 2010 (60% de femmes et 61 000 diplômés). Rapporté au nombre d'habitants, cet effectif est équivalent à celui de la France. Le taux de scolarisation universitaire de la tranche d'âge 19-24 ans est en progression constante et atteignait 37,5% en 2010.

Les structures et le corps enseignant se sont difficilement adaptés à cette évolution rapide. En 2010, le nombre des enseignants-chercheurs docteurs s'élevait à près de 8 500 (40% de femmes), soit un enseignant pour 44 étudiants. Depuis plusieurs années, il est resté insuffisant par rapport aux besoins. Il s'en est suivi une baisse de la qualité de l'enseignement.

Suite à la promulgation de la loi sur l'enseignement privé du 25 juillet 2000, les établissements privés sont de plus en plus nombreux en Tunisie. En 2010, on y recensait 15 000 étudiants inscrits dans 34 établissements principalement dans des filières commerce-gestion, santé et technologie (écoles d'ingénieurs).

II- Organisation des études et enseignements dispensés

Pour remédier à ces difficultés, des réformes importantes ont été entreprises. La nouvelle loi du 25 février 2008 définit les grandes lignes de la nouvelle organisation de l'enseignement supérieur : adoption du système de diplomation européen "licence-master-doctorat", amélioration de la qualité et professionnalisation de l'enseignement supérieur grâce à la mise en place de formations co-construites avec le secteur professionnel (licences et masters professionnels), rénovation des cursus des formations d'ingénieur, développement de l'enseignement supérieur privé, développement de liens entre la formation, la recherche et le secteur économique notamment au sein des pôles technologiques, autonomie des universités.

Les autorités tunisiennes ont décidé d'adopter le système de diplomation européen à partir de septembre 2006 et de manière progressive pour une généralisation à la rentrée 2011-2012. Cette décision a affiché des objectifs généraux semblables à ceux de la démarche européenne : lisibilité, flexibilité, comparabilité internationale, mobilité, employabilité.

A la rentrée de septembre 2011, la réforme en est au stade du doctorat. La construction des phases de licence et master est achevée.

Pour faire face aux difficultés que rencontrent une grande partie des diplômés à trouver un emploi correspondant à leur formation, un effort important est réalisé pour l'amélioration de la professionnalisation des formations. D'abord par le développement des licences appliquées puis, depuis 2008, par la création de licences appliquées co-construites avec les branches professionnelles. On en comptait 60 à la rentrée de septembre 2011.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Le système d'enseignement supérieur tunisien a réalisé au cours des deux dernières décennies, un saut qualitatif remarquable, grâce aux réformes engagées qui ont permis de doter toutes les régions d'institutions universitaires et de créer un réseau d'universités modernes assurant la formation supérieure et la recherche scientifique.

Il est fortement inspiré du système français avec le double dispositif universités/classes préparatoires-grandes écoles ce qui facilite largement la mobilité des étudiants tunisiens vers la France ainsi que la mise en place de partenariats et de doubles diplomations, d'autant que la plupart des enseignements sont dispensés en langue française.

L'enseignement est gratuit ce qui attire les étrangers. A la rentrée de 2008, le nombre d'étudiants étrangers dans les universités tunisiennes était de 2.400 dont 1 700 provenant des pays d'Afrique francophone. En revanche, on ne comptait que treize français.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur **a) français**

De nombreux partenariats universitaires entre établissements français et tunisiens sont recensés. Il s'agit d'une part de collaboration scientifique dans le cadre de doctorats en co-tutelle (plus d'une centaine en 2011) et d'autre part de collaboration académique sur des programmes de formation initiale (masters et formations d'ingénieurs). Les partenariats plus structurés offrant des possibilités de doubles diplomations sont fortement encouragés.

A titre d'exemple, on peut citer les partenariats les plus significatifs :

- Universités d'Aix-Marseille et universités de Tunis, Tunis El Manar, 7 Novembre-Carthage, Sfax (collège doctoral commun),
- Ecole nationale d'ingénieurs de Tunis et ENSTA ParisTech (double diplomation),
- Ecole nationale d'ingénieurs de Bizerte et Arts et Métiers ParisTech,
- Ecole nationale supérieure des communications et Telecom ParisTech (double diplomation),
- Ecole nationale des sciences de l'informatique et Telecom Sud-Paris (double diplomation),
- Institut Tunis Dauphine et Université de Paris Dauphine (double diplomation licences).

La France reste le pays de prédilection pour les étudiants tunisiens qui souhaitent poursuivre leurs études à l'étranger. La demande continue d'augmenter d'année en année pour plusieurs raisons :

- augmentation du nombre de bacheliers (pression démographique),
- système de sélection à l'entrée des universités tunisiennes jugé trop contraignant et laissant aux bacheliers peu de choix pour leur orientation,
- difficultés d'insertion professionnelle des jeunes tunisiens munis d'un diplôme local.

Pour la rentrée de septembre 2011-2012, on dénombre :

- près de 15 000 étudiants tunisiens en France (stock) ce qui situe la Tunisie au 4^{ème} rang des populations d'étudiants étrangers,

- 290 étudiants bénéficiaires d'une bourse d'étude du gouvernement français délivrée par l'ambassade de France.

IV- Coopération existantes avec les établissements d'enseignement supérieur b) d'autres pays, notamment européens

La coopération avec d'autres pays concerne essentiellement les pays de l'Europe du sud (Espagne, Italie) ou francophones (Belgique) ainsi que les autres pays du Maghreb ou du Moyen-Orient (Liban, Egypte). Elle se place dans un cadre multilatéral avec le soutien de l'Union européenne. La Tunisie participe ainsi à plusieurs projets Tempus et bénéficie également du soutien Erasmus Mundus (fenêtre de coopération externe) avec le programme Averroes III coordonné par l'université de Montpellier et impliquant 7 pays et 19 universités. La Tunisie bénéficie également d'un programme de coopération universitaire transfrontalière avec l'Italie (instrument européen de voisinage et de partenariat).

Six universités tunisiennes font également partie du réseau de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Les autres pays d'accueil des étudiants tunisiens sont l'Allemagne, le Canada, l'Ukraine, la Roumanie, l'Italie, les Etats-Unis.

Nombre d'étudiants tunisiens en situation de mobilité dans ces pays (année 2010-2011) :

- Allemagne : 2 660
- Roumanie : 1 058
- Ukraine : 616
- Canada : 583
- Etats-Unis : 301.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-tunisienne

Une des priorités pour l'enseignement supérieur tunisien concerne le développement et la réforme des formations d'ingénieurs pour mieux satisfaire à la demande du secteur économique et aux exigences des standards internationaux. Le soutien accordé à l'Institut préparatoire aux études scientifiques et techniques devra contribuer à moderniser l'enseignement technologique notamment par la consolidation de la filière "physique et sciences industrielles" (PSI).

Une aide spécifique est apportée au développement de partenariats entre écoles d'ingénieurs (projet de partenariat entre l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tunis et l'ENSTA ParisTech et projet de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Bizerte). Des bourses d'études sont également attribuées aux meilleurs des élèves-ingénieurs poursuivant leurs études en France.

Pour faire face à la difficulté rencontrée par les jeunes diplômés pour leur insertion professionnelle, l'ambassade intensifie son soutien au ministère de l'enseignement supérieur tunisien pour la mise en place des licences appliquées co-construites avec le concours du FSP "Professionalisation de l'enseignement supérieur et insertion professionnelle des diplômés en Tunisie".

VI- Contacts utiles

- | | |
|---|---|
| - Institut français de coopération | www.institutfrançais-tunisie.org |
| - Espace CampusFrance Tunisie | www.tunisie.campusfrance.org |
| - Consulat de France à Tunis | www.consulfrance-tunis.fr |
| - Agence universitaire de la francophonie | www.auf.org ; www.tn.refer.org |
| - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique | : www.mes.tn |
| - Université de Tunis | www.utunis.rnu.tn |
| - Université de Tunis El Manar | www.utm.rnu.tn |
| - Université du 7 Novembre – Carthage | www.univ7nc.rnu.tn |
| - Université de la Manouba | www.uma.rnu.tn |

- Université de la Zitouna
- Université de Jendouba
- Université de Sousse
- Université de Monastir
- Université de Kairouan
- Université de Sfax
- Université de Gafsa
- Université de Gabès
- Université virtuelle de Tunis

www.uz.rnu.tn
www.uj.rnu.tn
www.uc.rnu.tn
www.um.rnu.tn
www.univ-k.rnu.tn
www.uss.rnu.tn
www.ugaf.rnu.tn
www.univgb.rnu.tn
www.uvt.rnu.tn

Contact :

M. Dominique BLAY
Attaché de coopération universitaire
Ambassade de France
Institut français de coopération
87, avenue de la Liberté
1080 TUNIS

Tel : +216 71 105 253
dominique.blay@diplomatie.gouv.fr

Mise à jour : 21 septembre 2011